



## MAIRIE de VAL D'OINGT

Val d'Oingt, le 20/03/2020

### POINT INFO « CORONAVIRUS »

Bonjour à tous,

L'équipe municipale souhaite vous informer très régulièrement de ce qui est actuellement mis en place par la commune selon les préconisations du gouvernement.

Ces mesures évoluent rapidement et un point info sera fait aussi souvent que nécessaire pour informer les Valdonnien(ne)s sur les dernières mesures à adopter.

Les mises à jour de ces informations sont consultables sur le site internet.

#### **MAIRIE :**

- L'Accueil physique de la mairie est fermé. Pour assurer la continuité du service public, des permanences téléphoniques sont assurées à tour de rôle par les agents du service administratif du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le week-end, les habitants peuvent joindre Paul Périgeat, Véronique Montet ou Philippe Proïetti sur leur portable (n° affichés sur les portes de chaque mairie).
- Les actes d'état-civil relatifs aux décès seront traités en priorité par le service administratif sous 48h. En ce qui concerne les autres actes, ils seront enregistrés ultérieurement.
- Les RDV pour les passeports et cartes d'identités sont annulés/reportés. En cas d'extrême urgence, contactez la mairie.
- Selon les préconisations du gouvernement, les mariages sont reportés sauf en cas de situation très particulière.
- Service technique : au minimum 1 agent technique est sur le terrain quotidiennement (à tour de rôle) pour assurer le suivi des extérieurs.
- Service urbanisme : Benoit Déneux maintient des permanences téléphoniques les lundis et jeudis et gère les dossiers en télétravail.
- Garde-Champêtre : M. Martinez fait appliquer les mesures de distanciation chez les commerçants du Bois d'Oingt. Il fera une ronde également sur Oingt et St Laurent d'Oingt. Il est en relation avec la gendarmerie et rappellera à l'ordre les habitants indisciplinés.

#### **MARCHÉS :**

- Les marchés alimentaires sont pour l'instant maintenus mais avec respect des distances entre chaque étale. L'évolution du maintien des marchés alimentaires dépendra des directives prochaines de l'état.

## **PARCS, JARDINS et CITY STADE :**

- Le Clos Pichat est fermé
- Les parcs et jardins des 3 communes, n'étant pas clos, doivent faire l'objet d'une fréquentation responsable par les habitants sous peine de verbalisation.

## **INTERCOMMUNALITÉ :**

- Les déchetteries sont fermées
- Le ramassage des ordures est assuré normalement le mercredi pour les poubelles grises et le vendredi une semaine sur deux pour les poubelles jaunes.

## **LA POSTE :**

- Les services de la Poste sont assurés quotidiennement par la distribution des plis simples. Les boîtes aux lettres jaunes sont relevées chaque jour. Pour tout envoi de colis, il faut s'adresser à la Poste de Lozanne. Ce samedi 21 mars, aucune distribution de courriers ne sera effectuée car la Poste sera fermée au niveau national.

## **PERSONNES ÂGÉES ET FRAGILES :**

- Un courrier individuel a été envoyé au plus de 70 ans pour les inciter à solliciter le CCAS si besoin.
- Par village, les personnes seules et fragiles ont été recensées et elles seront appelées régulièrement avec proposition de portage de courses, médicaments ou autres.
- Des masques stockés dans nos mairies depuis plusieurs années ont été distribués pour le personnel de l'ADMR, auprès de LA ROSE DES SABLES et de la Maison de retraite Jean Borel.

## **ÉCOLES :**

- Les écoles sont fermées et les enseignants sont en lien avec leurs élèves par télétravail.
- Sur demande et sur justificatif, les enfants des personnels soignants peuvent être accueillis ou regroupés dans une école désignée par l'inspecteur académique. Ce sont les enseignants qui se chargent de les encadrer. Un service périscolaire peut également être mis en place en cas de nécessité, mais les enfants doivent apporter leur repas.
- Toutes les écoles seront désinfectées avec des produits spécifiques d'ici lundi matin. Cette désinfection sera renouvelée chaque soir si des enfants sont accueillis.

## **ÉLECTIONS :**

- La programmation du 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales n'est toujours pas connue à ce jour ; mais aucun texte officiel n'est paru. Une décision sera vraisemblablement prise lors d'une réunion gouvernementale programmée le 10 mai prochain.